

June 11, 2009

Le 11 juin 2009

Coram: McLachlin C.J. and Abella and Rothstein JJ.

Coram : La juge en chef McLachlin et les juges Abella et Rothstein

BETWEEN:

ENTRE :

Catherine Cochrane

Catherine Cochrane

Applicant

Demanderesse

- and -

- et -

Her Majesty the Queen in Right of Ontario,
as represented by the Attorney General of
Ontario

Sa Majesté la Reine du chef de l'Ontario,
représentée par le procureur général de
l'Ontario

Respondent

Intimée

JUDGMENT

JUGEMENT

The application for an extension of time is granted and the application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal for Ontario, Number C47649, 2008 ONCA 718, dated October 24, 2008, is dismissed with costs.

La demande de prorogation de délai est accordée et la demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel de l'Ontario, numéro C47649, 2008 ONCA 718, daté du 24 octobre 2008, est rejetée avec dépens.

C.J.C.
J.C.C.